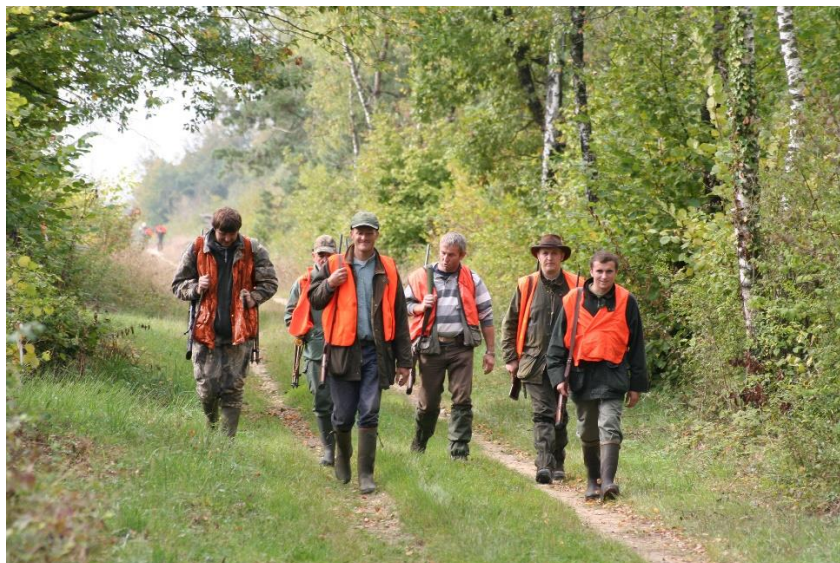


Diagnostic sécurité

Préambule :

Un diagnostic sécurité est proposé par la Fédération des Chasseurs de la Marne aux organisateurs de chasse au grand gibier. Ce diagnostic s'appuie sur une grille permettant d'évaluer l'application des principales mesures devant être mises en œuvre pour garantir une sécurisation optimum de la chasse. Cette démarche est volontaire et pédagogique. Elle n'a comme seul but que de fournir un relevé objectif de la situation afin de faire ressortir les éventuelles faiblesses et dégager les marges de progrès. Cette initiative particulièrement innovante est un outil supplémentaire mis à disposition des adjudicataires et des chasseurs qui prolonge les formations organisées sur ce thème par la FDC51. Face aux enjeux essentiels, la Fédération des Chasseurs de la Marne apporte une réponse concrète sur un sujet qui nous concerne tous.



Nom et Prénom du demandeur de plan de chasse :

ID FNC :Dénomination Association :

Surface bois : ha





Surface plaine : ha

			Observations
Responsabilité civile	1. Assurance organisateur de chasse	<input type="checkbox"/>	
	2. Assurance accident de la vie exigée pour les accompagnateurs non chasseurs	<input type="checkbox"/>	
	3. Assurance individuelle des actionnaires contrôlée et relevée le jour de l'ouverture	<input type="checkbox"/>	
	4. Assurance individuelle des chasseurs invités contrôlée et relevée chaque jour de chasse	<input type="checkbox"/>	
Chasse à l'approche	5. Cartographie des secteurs d'approche réalisée	<input type="checkbox"/>	
	6. Cartographie des secteurs d'approche distribuée à chaque pratiquant	<input type="checkbox"/>	
	7. Calendrier ou dispositions écrites pour organiser les sorties	<input type="checkbox"/>	
	8. Coordination avec territoires voisins pour l'approche (zone tampon ou autres)	<input type="checkbox"/>	
	9. N° de tél portable des responsables des territoires voisins enregistrés	<input type="checkbox"/>	
	10. Distribution de la copie de l'arrêté à chaque chasseur à l'approche	<input type="checkbox"/>	
	11. Port du gilet fluorescent de couleur orange.	<input type="checkbox"/>	
Chasse en battue Avant la chasse	12. Coordination avec territoires voisins	<input type="checkbox"/>	
	13. Enregistrement des n° de portables de tous les responsables de chasse voisins	<input type="checkbox"/>	
	14. Affichage des consignes de sécurité signées par tous les actionnaires	<input type="checkbox"/>	
	15. Affichage dans le rendez-vous de chasse des n° de téléphone d'urgence	<input type="checkbox"/>	
	16. Entretien des lignes	<input type="checkbox"/>	
	17. Création de moustaches de tir sur poste délicat. En dehors de la zone traquée, tout en respectant l'angle de 30°.	<input type="checkbox"/>	

	18. Installation de chaises hautes pour traiter certains postes délicats	<input type="checkbox"/>	
	19. Utilisation d'un grand plan pour donner les explications	<input type="checkbox"/>	
	20. Distribution d'un plan du territoire à tous les postés	<input type="checkbox"/>	
	21. Distribution à chaque actionnaire des n° de tél d'urgence	<input type="checkbox"/>	
	22. Matérialisation des postes de tir	<input type="checkbox"/>	
	23. Démarche de vérification de la pertinence des postes de tir (groupe + visite de terrain)	<input type="checkbox"/>	
	24. Constitution d'un stock de gilets fluo et jalon à distribuer le cas échéant	<input type="checkbox"/>	
	25. Constitution d'un stock de trompes à distribuer le cas échéant	<input type="checkbox"/>	
	26. Consignes de sécurité données par le directeur de battue chaque jour de chasse	<input type="checkbox"/>	
	27. Démonstration de l'angle des 30°	<input type="checkbox"/>	
	28. Constitution d'un stock de pancartes réglementaires	<input type="checkbox"/>	
Chasse en battue Pendant la chasse	29. Pose de pancartes réglementaires	<input type="checkbox"/>	
	30. Retrait des pancartes après chasse	<input type="checkbox"/>	
	31. Délégation écrite absence organisateur de chasse	<input type="checkbox"/>	
	32. Non usage des armes à feu sur l'emprise des routes et chemins ouverts à la circulation publique, ainsi que sur l'emprise des voies ferrées ou enclos dépendant des chemins de fer.	<input type="checkbox"/>	
	33. Non posté, ne se déplace pas avec une arme chargée sur l'emprise des routes et chemins ouverts à la circulation publique, ainsi que sur l'emprise des voies ferrées ou enclos dépendant des chemins de fer.	<input type="checkbox"/>	
	34. Toute personne placée à portée d'arme à feu d'une de ces routes, chemins ouverts à la circulation publique ou voies ferrées ne tire pas dans la direction ou au-dessus	<input type="checkbox"/>	

	35. Toute personne placée à portée d'arme à feu des lignes de transport d'énergie et de téléphonie et de leurs supports, ne tire pas dans leur direction	<input type="checkbox"/>
	36. Toute personne placée à portée d'arme à feu des habitations, caravanes, bâtiments d'exploitations agricoles et bâtiments industriels, et de leurs dépendances, des stades, lieux de réunion publique en général, ne tire dans leur direction ou au-dessus	<input type="checkbox"/>
	37. Chasse collective simultanée sur deux territoires contigus, distance supérieure à 300 mètres.	<input type="checkbox"/>
	38. Port du gilet fluorescent orange obligatoire pour chaque participant	<input type="checkbox"/>
	39. Arme placée sous étui ou démontée pour tout déplacement en voiture	<input type="checkbox"/>
	40. Mise en place des panneaux réglementaire temporaire AK 14	<input type="checkbox"/>
	41. Enlever la bretelle en action de chasse	<input type="checkbox"/>
	42. Arme tenue à la main et non posée	<input type="checkbox"/>
	43. Canon dirigé vers le ciel lorsque l'arme est chargée	<input type="checkbox"/>
Après la chasse	44. Vente d'alcool interdit au rendez-vous de chasse	<input type="checkbox"/>
	45. Inviter 2 personnes volontaires à souffler dans un éthylotest	<input type="checkbox"/>
	46. Pas d'armes à l'intérieur du rendez-vous de chasse et aux abords immédiats	<input type="checkbox"/>
Sécurité dans la traque	47. Port du gilet fluo de couleur orange	<input type="checkbox"/>
	48. Limiter les armes dans la traque. Pas de bretelles sur les armes des traqueurs	<input type="checkbox"/>
	49. Alignement conservé	<input type="checkbox"/>
	50. Rôle du chef de traque assumé	<input type="checkbox"/>
	51. Intervention sur les fermes organisés	<input type="checkbox"/>
	52. Encadrement des accompagnateurs	<input type="checkbox"/>
	53. Signalement bruyant des traqueurs	<input type="checkbox"/>

	54.Ouverture des armes	<input type="checkbox"/>	
	55.Déchargement des armes	<input type="checkbox"/>	
	56.Port des armes	<input type="checkbox"/>	
	57.Collier fluo et grelot sur les chiens	<input type="checkbox"/>	
	58.Répercussion des annonces par les coups de trompes	<input type="checkbox"/>	
Sécurité sur une ligne de postés	59.Port du gilet fluo de couleur orange	<input type="checkbox"/>	
	60.Affectation des postés	<input type="checkbox"/>	
	61.Distance des postés par rapport à la route	<input type="checkbox"/>	
	62.Consignes relayées par le chef de ligne	<input type="checkbox"/>	
	63.Immobilité des postés	<input type="checkbox"/>	
	64.Distance peu élevée entre les postés	<input type="checkbox"/>	
	65.Définition d'un code de trompe	<input type="checkbox"/>	
	66.Répercussion des annonces par des coups de trompes	<input type="checkbox"/>	
	67.Etat des bretelles (à vérifier auprès de 3 chasseurs différents)	<input type="checkbox"/>	
68.Déchargement	<input type="checkbox"/>		

	Mesure réglementaire
	Mesure obligatoire
	Mesure fortement conseillée
	Mesure conseillée